

L'éclairage communal passe aux leds

Publié le 17/02/2022



Les modifications d'éclairage communal intéresseront également les hameaux du bourg, comme aux Loges. © Droits réservés

Vaudeurs. Passage en LED de l'éclairage communal. L'équipe municipale de Vaudeurs a décidé de changer le mode d'éclairage public et de passer aux leds, à la fois dans la commune et les hameaux environnants, par souci d'économie.

« Le passage s'accompagnera de la remise en état, voire de la reconstruction des éléments vétustes ou abîmés », explique le maire André Milot. L'opération portera sur un ensemble de 183 points lumineux. La dépense correspondante est évaluée à 151.000 €, subventionnée à hauteur de 60 % par le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), qui sera le maître d'œuvre du chantier.

Mise en lumière de l'église et de l'éolienne

En plus de l'installation de points d'éclairage led dans le village, différents sites communaux sont concernés par l'opération : « Il s'agit du complexe sportif situé près de la salle polyvalente, des terrains de tennis et pétanque, ainsi que le city-stade, dont l'état nécessitera des réparations. »

Et le premier édile d'ajouter : « On a souhaité également que l'église paroissiale soit éclairée. Finalement, on va refaire l'éclairage à neuf et changer les grands projecteurs. »

S'agissant de l'éolienne Bollée, le même effort de mise en lumière sera réalisé dont les travaux devraient s'achever au début de l'année prochaine à l'occasion du centenaire de l'installation de cet équipement.

S'agissant du café de l'Éolienne, récemment mis en service dans le cadre de l'opération Villages de l'Yonne, la commune réalisera des travaux portant sur la canalisation d'arrivée d'eau potable et celle d'évacuation des eaux usées. Pour ce faire, elle devrait obtenir une subvention de 70 % délivrée par le conseil régional, ainsi qu'une autre, égale à 10 %, attribuée par le conseil départemental de l'Yonne. Soit un reste de 20 % à la charge de la commune.